



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Email / Courriel : urp-bru@international.gc.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal To: Department of Foreign Affairs Trade and Development.

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux : ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté Le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toutes feuilles ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development / Affaires étrangères, commerce et développement, SPBC
200 Promenade du Portage,
Gatineau, QC

Title / Titre Projet d'appuis de service sur le terrain (PSAT) Kenya, Somalie et Afrique du Sud		Date 19 avril 2023
Solicitation No. / N° de l'invitation 2023-7442326 – P-011023 / B		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) 2023-7442326 – P-011023 / B		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14:00 hrs EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (Heure Avancée de l'Est) On / le : 30 mai 2023		
F.O.B. / F.A.B. Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>		
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD)/ ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement [MAECD]		
Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à : Henri Thibault Senior Contracting Management Services Officer Development Contracting and Management Services (SPBC) Email / Courriel : Henri.Thibault@international.gc.ca		
Delivery Required / Livraison exigée See herein — Voir en ceci	Delivery Offered / Livraison proposée	
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur [taper ou écrire en caractères d'imprimerie]		
Signature	Date	



**Titre : Projet de service d'appuis sur le terrain (PSAT)
Kenya, Somalie et Afrique du Sud**

A. QUESTIONS ET RÉPONSE

Question 1	Compte tenu du processus de développement et en travaillant le plus efficacement possible, nous avons réalisé que, dû à ces exigences et de la nécessité de produire une offre solide, nous avons besoin de plus de temps pour livrer. Si possible, nous demandons une prolongation de deux semaines ?
Réponse 1	Tel que prévu à la réponse 3 de l'addenda 2 publié le 11 mai 2023 « En ce moment, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada n'accordera pas de prolongation à ce processus de demande de propositions. »
Question 2	Page 4, section 2.3 Demandes de renseignements - La date limite pour poser des questions à l'autorité contractante est fixée à 14 jours civils au plus tard avant la clôture de l'appel d'offres. En raison de la nature complexe de ces documents, nous demandons que ce délai soit ramené à 7 jours civils avant la clôture de l'appel d'offres.
Réponse 2	(Voir MODIFICATION 1 ci-dessous).
Question 3	5.3 Déplacements de la demande de proposition (DDP) fournit « Les ressources du PSAT et les spécialistes techniques doivent rencontrer les représentants du MAECD, les représentants du gouvernement et es autres parties prenantes dans la zone de programmation, sur demande. » a) Compte tenu de cette déclaration, Le MAECD peut-il préciser si le fournisseur devra être physiquement en Somalie pour l'une ou l'autre des tâches du PSAT ? b) S'il y a potentiellement une obligation pour se conformer à ces demandes de rencontres, compte tenu du niveau de risque impliqué, Le MAECD peut-il confirmer que l'entrepreneur a la possibilité de discuter le risque situationnel au moment de la demande par le MAECD afin de déterminer si les deux parties peuvent convenir de façon mutuelle d'un voyage physique en Somalie/à l'intérieur de la Somalie ?
Réponse 3	a) Le point 5.3 prévoit que les ressources du PSAT et les spécialistes techniques doivent rencontrer... ..dans la zone de programmation, sur demande. Il incombe à l'entrepreneur de déterminer s'il a besoin d'assister physiquement en appui à ces tâches. b) Quelle que soit la personne qui voyage, D. Frais autorisés de déplacement et de subsistance du « IV » sous 6.7.1 Base de paiement – Frais remboursables : Limitation des dépenses de la PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT ainsi que dans D. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE des TABLEAU(x) 3, 4, 5 et 6 – prévoit que <u>Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique.</u> Pour les informations, les orientations et les instructions concernant les voyages, veuillez-vous référer à toutes autres provisions énoncées dans la DDP relatives aux voyages.
Question 4	CTC2.1 - veuillez confirmer que les 9 points (a - i) énumérés dans RTC2.1 peuvent être démontrés dans les 3 projets, et que les trois projets n'ont pas besoin de satisfaire aux neuf points pour obtenir la totalité des points ?
Réponse 4	(Voir MODIFICATION 2 ci-dessous).



Question 5	a) L'expérience d'une personne en tant que 1) gestionnaire des opérations 2) coordinateur 3) gestionnaire de programme dans le cadre d'un projet similaire à un FSSP peut-elle être considérée comme une expérience en tant que gestionnaire de programme ? b) Une telle expérience serait-elle un atout pour le poste de chef de projet du FSSP ?
Réponse 5	a) et b) : L'éligibilité du soumissionnaire et des ressources proposées est définie dans différentes partie de demande de proposition. L'offre et les ressources requises sont évaluées en fonction de l' ANNEXE D – CRITERES D'ÉVALUATION . Aussi revoir PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS et PARTIE 4 - PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION . En outre, il est recommandé aux soumissionnaires d'examiner la demande de proposition dans son intégralité.

B. MODIFICATION À LA DEMANDE DE PROPOSITION

MODIFICATION 1 : Modifie « **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission** » de la **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

SUPPRIMER 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission dans son intégralité et **REPLACER** par le suivant :

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.



MODIFICATION 2 : Modifie « **CTC2.1** » de l'**ANNEX D – CRITÈRES D'ÉVALUATION**

SUPPRIMER CTC2.1 dans son intégralité et **REEMPLACER** par le suivant :

CTC2.1	<p>Expérience de gestion de projet démontrée (Maximum de 9 points)</p> <p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer l'expérience du gestionnaire de projet proposé en matière de gestion de projet pour les activités réalisées dans le cadre du/des projet(s) présenté(s).</p> <p>1 seul point sera attribué par activité ci-dessous. Pour obtenir un point, l'activité ne doit être démontrée que dans l'un des trois projets et clairement décrite en incluant au moins deux exemples. Les activités présentées ne doivent pas nécessairement faire partie du même projet et peuvent être présentées dans le cadre de n'importe lequel des trois projets, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Collaborer avec les partenaires pour évaluer les besoins et fixer les priorités ;• Préparer les documents du projet, y compris les plans de passation de marchés, le manuel de procédures opérationnelles et les plans de travail annuels ;• Assurer la qualité globale et le contrôle de gestion de tous les services fournis dans le cadre du projet ;• Assurer la rentabilité des services fournis dans le cadre du projet ;• Planifier et coordonner les services de gestion administrative, financière et logistique fournis dans le cadre du projet ;• Communiquer avec les autorités gouvernementales ou leurs représentants et les autres parties prenantes au projet ;• Développer et entretenir des réseaux de parties prenantes clés (gouvernement, société civile, autres donateurs, secteur privé) ;• Identifier et acquérir les biens et services nécessaires ;• Assurer la gestion efficace des ressources financières et le suivi interne de l'avancement et des résultats du projet, y compris le traitement des questions et problèmes liés au projet au fur et à mesure qu'ils se présentent.	/9	
---------------	--	----	--

C. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.